

PAT de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du PETR du Pays d'Arles

Cultivons le bien manger en Provence

Date de la dernière actualisation : 28/03/2024



- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**
- › Date de labellisation : **2021**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bouches-du-Rhône

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles représentent deux espaces de production agricole et de consommation complémentaires avec, d'un côté 92% des habitants et 40% des surfaces agricoles, et d'un autre côté, 8% de la population et 60% des surfaces agricoles.

Aujourd'hui la production du territoire est majoritairement expédiée vers les pays du nord de l'Europe et une part importante de la consommation locale provient de pays plus au sud, notamment en fruits et légumes malgré une forte production locale.

Chiffres clés du territoire



2 060 747 habitants

121 communes

386,40 habitants/km²

5 333,13km² de communes



27,72% de SAU

23,83% de la SAU en bio

4 008 exploitations/km²

135,00 hectares de SAU



18.5% de pauvreté
12,49% de chômage
21 220,00€ de revenu médian
190000 personnes inscrites à l'aide alimentaire



6 742,05 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Métropole Aix Marseille Provence (Intercommunalité)
- › Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Copil

Partenaires de l'instance de décision

- › Région Sud (Collectivités territoriales, État)
- › Département des Bouches du Rhône (Collectivités territoriales, État)
- › DRAAF (Collectivités territoriales, État)
- › ADEME (Collectivités territoriales, État)
- › DREETS (Collectivités territoriales, État)
- › DREAL (Collectivités territoriales, État)
- › DDTM (Collectivités territoriales, État)
- › PNR des Alpilles (Collectivités territoriales, État)
- › PNR de Camargue (Collectivités territoriales, État)
- › PNR du Lubéron (Collectivités territoriales, État)
- › PNR de Sainte-Baume (Collectivités territoriales, État)
- › Parc National des Calanques (Collectivités territoriales, État)
- › SYMCRAU (Collectivités territoriales, État)
- › Ville de Marseille (Collectivités territoriales, État)
- › Ville d'Arles (Collectivités territoriales, État)
- › Terre de Provence Agglomération (Collectivités territoriales, État)
- › Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (Collectivités territoriales, État)
- › Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (Collectivités territoriales, État)
- › Chambre d'agriculture 13 (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SAFER (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › CMAR (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › CCI (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › MIN de Chateaufort (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › MIN Marseille Méditerranée (Acteurs de la distribution alimentaire)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Conseil Départemental 13 (Collectivités territoriales, État)
- › Région Sud (Collectivités territoriales, État)
- › DRAAF (Collectivités territoriales, État)
- › ADEME (Collectivités territoriales, État)
- › PNR des Alpilles (Collectivités territoriales, État)
- › PNR de Camargue (Collectivités territoriales, État)
- › PNR du Luberon (Collectivités territoriales, État)
- › PNR de la Sainte Baume (Collectivités territoriales, État)
- › Lycée agricole de Saint Rémy de Provence (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Lycée hôtelier de Montmajour (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Chambre d'agriculture 13 (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › MIN de Chateaufort (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › MIN Marseille Méditerranée (Acteurs de la distribution alimentaire)

Les objectifs stratégiques du projet

Préserver la capacité productive agricole du territoire

Développer les débouchés locaux dans différents circuits

Accompagner la transition vers une agriculture et des filières plus durables

Accompagner la restauration collective du territoire vers le local et durable

Permettre l'accès pour tous à une alimentation locale et de qualité

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

- › Syalinnov

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

En partenariat avec le PAT de Mont Sartoux et d'autres PAT, un travail est mené sur l'échelle efficace d'actions de l'alimentation durable

Coopération interterritoriale

Oui

Projet Food Trail à l'échelle européenne avec les villes de Milan, Lisbonne, et Renne

PAT membre des réseaux

- › RRPAT
- › RRLCPA , REGALIM

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique - CRTE
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Départements
- › Politique de la ville et contrat de ville
- › Plan de relance

Moyens humains

2 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Jean-Daniel Ralambondrainy

04 95 09 59 65

jean-daniel.ralambondrainy@ampmetropole.fr

Alimentation

Chef de projet alimentation durable

le Pharo58 boulevard Charles-Livon

13007 Marseille

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région